



## LA PHEROMONE N°64 Octobre 2021

### L'EDITO



#### À venir...

**Samedi 6 novembre** : Ar ruskenn à Rosporden

**Samedi 20 novembre** : Concours des miels à Quimper

**Samedi 15 janvier 2021** : Assemblée Générale au NIVOT

#### **Une année-à oublier très vite...**

« Une saison bien compliquée à tous les niveaux, et peu de miel » c'est en ces termes que l'on peut résumer cette année apicole 2021.

Pour nous les anciens de l'apiculture, nous n'avons pas souvenir d'avoir dû affronter une année si compliquée de par la météo, cette saison s'est traduite par une débauche d'énergie pour gérer le cheptel... que d'essaimage, que de ruches bourdonneuses, quelles difficultés pour menés à bien les élevages de reines ou les divisions

Pour les néophytes en apiculture, la COVID est venue rajouter une couche, pas ou peu de formations sur les ruchers écoles, comment dans ce cas trouver ses-repères tout seul dans son coin quand en plus la météo aggrave la situation.

#### **Tournons la page de-2021 et pensons à 2022.**

En parcourant cette phéromone, vous verrez que l'Abeille Finistérienne a des projets plein la tête pour cette année à venir et encore il n'est pas fait allusion au programme des formations ou au congrès européen de l'apiculture qui aura lieu à Quimper en octobre.

Tous ensemble préparons dès à présent cette grande année et rejoignez-l'équipe déjà sur le terrain  
Amicalement

Gilbert MORIZUR  
Président de l'Abeille Finistérienne



## Futurs projets

Notre syndicat apicole, est un regroupement d'apiculteurs et d'apicultrices réunis au sein d'une entité : l'abeille Finistérienne, pour échanger, former et permettre de faire entendre notre voix, défendre les abeilles, toutes les abeilles et leurs bergers, au niveau Départemental, Régional et National avec l'UNAF.

En ce deuxième semestre, nous allons voir se concrétiser 2 dossiers importants pour notre structure :

**A Rosporden**, l'acquisition d'une ancienne crêperie artisanale

Ce bâtiment aura besoin d'une remise en état, peinture, réparation du carrelage, bardage, réaménagement de l'intérieur, un peu d'électricité, un peu de plomberie..., un adhérent nous donne un coup de main pour les plans.

**A Saint-Thonan**, la location-vente d'un ancien local agricole va nous permettre de mieux vous accueillir, avec un nouvel espace pour le groupement d'achat, un bureau, une salle de découverte de l'abeille et un espace de stockage pour le matériel de location.

A terme les 2 sites ont vocation à devenir les Maisons de l'abeille.

Notre syndicat propose un tarif d'adhésion parmi les moins chers, avec un haut niveau de service et qui va encore s'améliorer avec les 2 nouveaux locaux.

Le conseil d'administration souhaite garder cet état d'esprit, une apiculture accessible avec des bénévoles au service des adhérents.

Mais pour que cela puisse fonctionner, nous avons besoin que les adhérents ne soient pas que des utilisateurs. Alors si l'aventure humaine vous tente, si vous voulez passer un moment convivial et de partage, alors faites-le-savoir à :

**Gilbert MORIZUR : 06.67.94.97.38**

**Vincent BUON : 06.52.50.19.78**

Vous pouvez consacrer un peu de temps, quelques heures à quelques jours ou des compétences, en nettoyage, en peinture, en électricité, en architecture, maîtrise d'œuvre, en bardage, jardinage, plomberie...

Nous recherchons aussi des compétences en graphisme, en projet de financement participatif.

Pensez aussi à vos amis, à vos proches, ils peuvent aussi participer et ainsi leur faire découvrir l'apiculture par ce biais.

N'oubliez pas que lors de ces travaux, vous n'empêchez pas plusieurs apiculteurs ensemble de parler abeilles et techniques, c'est aussi ce qui fait la force de notre syndicat !

Alors ne soyez pas timide, on a besoin de vous pour ses beaux projets.

**Signé : Le Conseil d'Administration**



## Bilan de saison 2021

Les douces températures de mars ont incité les abeilles à sortir au moment où les champs de colza ont commencé à fleurir.

Des hausses ont été posées sur les ruches pour certains apiculteurs.

Cependant, un froid assez intense a stoppé net l'activité des abeilles pendant presque 2 semaines. Un moment critique pour les colonies qui avaient peu de réserves. C'est à la mi-avril, que véritablement l'activité redémarre.

La pleine floraison du colza constitue une ressource abondante aux colonies. Les fleurs sauvages et les haies fleurissent malgré un retard de floraison dû au froid.

La miellée de printemps sera dans l'ensemble mitigée à l'exception de quelques apiculteurs qui ont toutefois tiré leur épingle du jeu.

La mise en place des hausses pour le miel d'été est très sporadique. On se rend compte, qu'à certains endroits, les floraisons ont jusqu'à 3 semaines de retard. Le soleil faisant défaut, certaines miellées ont eu lieu lors de temps pluvieux.

La météo capricieuse fait que dans le même temps, les reines nées à l'issue des divisions de printemps se retrouvent mal fécondées ou tout simplement pas fécondées du tout.

A cela vient s'ajouter un essaimage parfois important.

La miellée d'été est en dessous des attentes. Certains apiculteurs se retrouvent avec moins 70% de production de miel par rapport à 2020, d'autres 50%.

Dans tous les cas, la récolte 2021 est faible voire très faible en fonction de la situation géographique.

Vient ensuite, après les faibles récoltes d'été, le moment de préparer nos ruches à l'hivernage. On constate une présence relativement importante de varroa dans les colonies.

En 2020, le traitement préconisé était l'Apistan qui a priori semble moins efficace que l'Apivar.

Il n'est donc pas surprenant qu'en 2021 nous constatons une pression plus forte du varroa sur les colonies.



Le collectif Ar Ruskenn auquel l'Abeille Finistérienne est associée, organise la 3ème édition de sa Fête du Miel au centre culturel de Rosporden le :

**Samedi 06 Novembre 2021**

Le programme encore en cours d'élaboration serait le suivant :

**Le matin :**

- Concours de Chouchen départemental

**L'après-midi :**

- Marché aux miels et produits du terroir
- Concours de pain d'épices
- Conférence sur le cidre animé par le CIDREF
- Atelier bonbons
- Atelier bougies
- Atelier modelage de cire,
- Exposition sur les moulins de L'aven
- Présentation costumes bretons

**Le soir :**

- Repas crêpes suivi d'un Fest Noz.

Le marché aux miels est ouvert à tout apiculteur ou producteur ayant un numéro SIRET.

Les fiches d'inscription et les règlements pour les concours vous seront envoyés très prochainement par mail.

Les échantillons de chouchen participant au concours seront présentés sous la forme de bouteilles de 75cl et devront être remis-à un membre du conseil d'administration.

Pour toute information complémentaire, contactez :

**Vincent BUON au 06 52 50 19 78**



## Calamité agricole

En soutien aux apiculteurs professionnels et semi-pros, l'Abeille Finistère dans son rôle de syndicat a déposé auprès du Préfet et de la Chambre d'Agriculture une demande d'activation du dispositif des calamités agricoles pour l'apiculture en Finistère

La lettre de l'Abeille Finistérienne a été étayée par un dossier technique élaboré par l'ADA Bretagne.



## Concours des miels

Après cette période de covid bien compliquée, l'Abeille Finistérienne a décidé d'organiser à nouveau le concours départemental des miels.

Ce dernier aura lieu samedi 20 novembre, au Palais des Congrès « Chapeau Rouge » à Quimper.

Nous vous espérons nombreux à participer pour relancer cet évènement très attendu et très apprécié.

Dès à présent nous vous invitons à déposer vos miels chez l'un des membres du Conseil d'Administration.

Le règlement vous sera transmis dans les prochains jours par mail.



Nous pouvons dès à présent vous informer que l'assemblée générale de l'Abeille Finistérienne aura lieu le :

**Samedi 15 janvier 2022**  
**Au lycée agricole du Nivot à Lopérec**

L'AG débutera le matin par la présentation des rapports d'activité et financiers de l'année écoulée. L'après-midi se tiendra une conférence animée par un médecin hospitalier qui abordera le sujet des risques liés aux piqûres d'abeilles et comment intervenir en fonction de la situation.

Un programme plus détaillé sur le déroulement de la journée vous sera communiqué courant décembre.



Comme expliqué dans la précédente « Phéromone », nous y sommes : le groupement d'achat de l'Abeille Finistérienne évolue et change de nom. C'est avec un réel plaisir que nous vous en présentons le nouveau logo. Nous souhaitons sincèrement qu'il vous plaira autant qu'à nous.

Le groupement d'achat devient donc une association loi 1901 par le biais de laquelle ceux qui peuvent en bénéficier, pourront récupérer la TVA.

Pour les autres adhérents non soumis à la TVA, pas de changements.

Votre adhésion à l'Abeille Finistérienne vaut de facto adhésion à la Ruche Finistérienne.

Cette évolution n'aura pas d'impact tarifaire sur le matériel qui vous sera proposé.

La saison apicole 2021 étant terminée, il faut d'ores et déjà penser à préparer celle de 2022.

Le prochain catalogue mis à jour, ainsi que le bon de commande vous seront envoyés avec la prochaine phéromone fin octobre, début novembre 2021.

Comme chaque année, deux possibilités pour passer commande :

- Version papier : le catalogue et le bon de commande sera envoyé par courrier dans la prochaine Phéromone.
- Version numérique : directement via le site internet de l'Abeille Finistérienne.



## Déclaration de ruches



N'oubliez pas que la déclaration des ruches est une **obligation annuelle** pour tout apiculteur, ceci dès la détention de la première colonie.

Elle doit être réalisée entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2021.

Vous pouvez accéder à la déclaration en ligne sur le site du ministère de l'agriculture :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>

Cette déclaration en ligne est à privilégier car elle vous permet de recevoir automatiquement votre récépissé.

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez toujours réaliser une déclaration de ruches par voie postale en remplissant le formulaire CERFA n° 13995\*04. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ deux mois à compter de la réception du formulaire par l'administration